

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

| | UN AN | SIX MOIS |
|---|--------|----------|
| Tunisie, Constantine et Tripolitaine. | 10 fr. | 6 fr. |
| France et Algérie. | 12 » | 7 » |
| Etranger. | 15 » | 8 » |

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echo 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Fait divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

Les Odeurs de Soissons

Tunis, le 1^{er} mai 1902

Les odeurs de Soissons

« Le cadavre d'un ennemi sent toujours bon » a dit un homme d'Etat à la dent longue. Aussi Millet, embaume-t-il l'ylang-ylang depuis dimanche, où tous les fayots de Soissons lui ont sarcastiquement crêpité au nez. Quelle musique! quelle orchestration! quel Bayreuth!

Voilà ce que c'est que d'avoir voulu faire de ce farineux, l'ordinaire menu de ses adversaires! Juste retour! « Qui a tué par l'épée, dit l'Evangile, périra par l'épée! »

Mais « il est des morts qu'il faut qu'on tue » dit encore un adage. Aussi nous appliquerons-nous, à chaque occasion, à l'oblitération politique de cette malebête.

Pour sûr! nous savourons aujourd'hui le plaisir des dieux en célébrant la dérouté du Césarion tunisien en réforme; pour sûr! nous exultons en publiant le télégramme de condoléances de notre rédacteur en chef — le seul, peut-être, que Millet ait reçu. — Il a laissé tant d'ingrats! Mais aussi quels honteux services ne leur avait-il pas demandés?

C'est que Lacroix peut avoir le verbe haut. Il n'a eu de Millet que prison et amendes ruineuses — plus de trente mille francs! — Il n'est pas à confondre avec ceux qui, ayant picoré à la sportule résidentielle, apportent en gage d'alégerance au nouveau maître, les coups de pieds de l'âne décochés à l'ancien.

Si d'aucuns, en effet, peuvent et si certains doivent faire trêve à leurs ressentiments, Lacroix, seul, reste admis à maudire Millet jusqu'au lit de mort de l'un des deux.

A lui seul, tous les droits à l'invective et à la conputation, car Millet fut envers lui d'une cruauté inquisitoriale, lâche, asiatique que ne justifiait aucun intérêt politique du pays.

Avoir traqué en ennemi personnel, le critique qui ne discutait que la fonctionnaire, avoir détourné de sa destination qui est le bien public, l'arsenal de la police et de la justice contre un écrivain, ce fut une rapine commise envers la communauté elle-même.

Avoir, par le décret sur le cautionnement, profané le droit d'écrire de tous, pour atteindre un seul homme. — non! ce ne fut pas le fait d'un intellectuel, comme le dernier carré de ses sycophantes

ose encore nous le présenter, — mais d'un béotien, d'un galopin!

Toutefois, retenez bien ceci: Lacroix ne fut pas le seul, meurtri par ces forfaits. La morale publique en fut encore plus profondément et plus désastreusement entamée que lui. L'iniquité impunément infligée à un seul homme enhardit la tyrannie. Tel qui pâtit aujourd'hui de quelque injustice ignore ne la devoir qu'à son inertie veule.

Aussi bien ne s'agit-il plus d'une vengeance vulgaire, mais de la réparation d'une offense majeure à la conscience publique et d'une expiation nécessaire, que nous poursuivrons sans miséricorde.

C'est assez souvent que nous avons entendu du haut du siège du ministère public, déclamer contre Lacroix « qu'il fallait statuer un exemple ».

Soit! nous allons voir lequel des deux exemples sera le plus retentissant, le plus salutaire aux masses!

Car lorsque le publiciste est injuste envers le pouvoir, ses excès s'atténuent par l'inégalité même des adversaires en présence et le pouvoir ne manque ni d'organes ni d'auxiliaires pour sauvegarder son prestige et son autorité et contrebalancer l'écrivain. En tous cas, le publiciste ne symbolise que sa propre cérébralité, quand il a tort.

Mais lorsque c'est le pouvoir qui viole l'équité, lui qui incarne la justice aux yeux des foules, il met en péril leur foi dans le principe même.

Les idées du pays entier s'en trouvent perverties, le désordre envahit les esprits et les particuliers modelant leurs mœurs sur celles du pouvoir, renchérissent de corruption et bouleversent les droits de tous.

La tâche qui nous incombe sera donc d'implanter dans les cœurs cette religion: Que les attentats à la liberté et à la dignité des citoyens, commis ici sont harcelés jusqu'à la mort politique du coupable, que l'on débusquera de ses plus lointaines retraites.

Se croyant hors de portée, Millet a osé diffamer Lacroix en réunion électorale. Dès que les documents précis nous seront parvenus, Millet sera rappelé à Soissons pour rendre compte de ce délit devant le tribunal correctionnel.

Millet peut, d'ores et déjà, reléguer ses habits brodés aux basses mises, les faire user par son concierge. Quand à les réendosser fut-ce pour aller se prosterner de-

vant les orteils d'un roi cannibale, c'est bien fini.

La flagornerie a fait son temps, l'heure de la vérité historique sur son proconsulat a sonné pour l'éducation des honnêtes gens.

LA RÉDACTION

Malgré la reproduction dans un journal local d'une interview prise par la Patrie à un ami de notre résident, le bruit court avec plus de persistance que jamais que M. Pichon aurait posé sa candidature au gouvernement général de l'Indo-Chine, en remplacement de M. Doumer, qui vient d'être élu député de l'Aisne.

Il n'est pas possible, en effet, qu'une nouvelle semblable ait pu être lancée à la légère par un journal, le Petit Parisien, dont on connaît les attaches avec le ministère, puisque son directeur, M. Jean Dupuy, fait partie du cabinet en qualité de ministre de l'Agriculture.

D'autre part, M. Pichon n'a rien fait démentir, tout au moins à Tunis c'est donc, malgré les dires de son ami qu'il accepterait avec plaisir le poste d'Hanoi.

Cette nomination devant être signée dans un prochain Conseil des ministres, nous serons bientôt fixés si M. Pichon nous reste ou s'en va au Tonkin.

LA

Suppression du tribunal juif

Nous avons rapporté, dans le dernier numéro de ce journal, le bruit que le Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien, l'honorable M. Roy, devant le produit dérisoire du timbre des contrats de mariage, prétendrait avoir droit à la réserve de la Caisse de Bienfaisance israélite.

Si nos renseignements ne nous trompent pas, rien de plus exact, en effet. Cependant, devant les cris désespérés que jettent les gérants de la Caisse juive, qui, à défaut de meilleurs arguments, usent de ceux du gosier, on aurait, en haut lieu, pris une autre décision: le Gouvernement ne touchera pas à leur argent, mais au lieu de leur en prendre, il les obligera à en donner.

Voici comment: Jusqu'ici, le tribunal rabbinique coûtait au budget tunisien vingt billets de mille annuels. Ce que voyant, on s'est dit que cet argent pouvant être utilisé à meilleures fins, il était bon de laisser aux israélites le soin de payer les rabbins du tribunal que certains d'entre eux avaient demandés.

Cette solution, pour être sensée et pour faire réaliser au budget une notable économie, n'en est pas moins défectueuse. Au lieu de faire payer par les Juifs les membres d'un tribunal dont la grande majorité d'entre eux n'a vu l'institution que d'un très mauvais œil, que ne le supprime-t-on, purement et simplement?

Car ce rabinat judiciaire n'est qu'une cinquième roue superflue dont on s'est plu à embarrasser le carrosse de la justice tunisienne. Il n'en existe nulle part de similaires: comme il en était autrefois à Tunis, et comme il en est partout où il y a un grand-rabbin,

c'est ce dernier seul qui en connaît des petites querelles de ses coreligionnaires, et rien que des vétilles rituelles.

Tandis qu'avec ce tribunal, dont on a élargi, en le créant, le champ d'action et la compétence, il n'en est plus de même. Le grand-rabbin est devenu quantité négligeable, relégué à l'ultime plan, à peine un chef spirituel.

Que ne revient-on au passé?

Déjà, lors de sa formation beaucoup de personnes en exprimèrent leur mécontentement. Nous pourrions citer des noms d'avocats, de notabilités, etc., à qui ce pastiche des tribunaux régionaux avait déplu, comme ses modèles, d'ailleurs. La presse juive, parisienne, l'Univers Israélite en tête, l'avait même occupée.

Maintenant qu'on se préoccupe en haut lieu de faire payer aux Juifs des juges qu'ils n'ont point choisis et dont ils se passeraient volontiers, nous reviendrons avec plus d'acharnement à la charge, et nous n'aurons pas de cesse jusqu'à ce qu'on supprime cette institution bâtarde et inutile, fondée pour donner satisfaction aux petites et grandes ambitions de certains gros bonnets juifs qui croient représenter la généralité de leurs coreligionnaires, ce qui est loin d'être vrai.

L'absurdité de ce tribunal est tellement évidente qu'il est superflu de la démontrer.

J. C. G.

Si les élections législatives de dimanche dernier n'ont pas été du goût de tout le monde, par contre elles nous ont causé une immense joie.

Nous avons vu, avec un extrême plaisir, les candidatures de nos excellents amis Thomson et Etienne passer comme des lettres à la poste; le premier à une majorité écrasante, sans précédent dans le département de Constantine, le second comme d'habitude sans adversaire en présence, tant notre ami est aimé dans le département d'Oran.

Ensuite nos amis Jaurès et Girault-Richard, les vaillants rédacteurs de la Petite République, le premier élu à Carmaux et le second à la Guadeloupe.

Puis la défaite lamentable, l'écrasement de Millet qui piteusement recueillit 1.500 voix sur 17.000 votants, malgré l'appui du ban et de l'arrière-ban méliniste et la propagande effrénée de l'archevêché pour cet enfant gâté de l'Eglise, alors que M. Magniaudé obtient près de huit mille voix qui assurent son élection au scrutin de ballottage.

Il est curieux que la campagne électorale de cette élection de Soissons se soit faite de Tunis.

C'est grâce à nous, on peut le dire, si M. Millet est resté si burlesquement sur le carreau, aussi avons-nous été arrangés les uns les autres de la belle façon par cet ami des calotins, qui avait le front de se dire anticlérical, alors que tout le monde sait qu'il brigue l'ambassade du Vatican.

Pour du toupet, c'est du culot.

Et lorsque nos compatriotes de là-bas nous eurent fait connaître le beau résultat du premier tour de scrutin par ce télégramme que nous communiquâmes à la Salle des Dépêches:

Millet battu, obtient 1.538 voix sur

17.000 votants. Magniaudé tient la tête avec 7.548 voix à Thery, nationaliste. Pour les amis, merci de votre concours, les colons peuvent respirer.

Nous dépêchâmes les deux cablogrammes suivants, le premier à M. Magniaudé et le second à M. Millet.

Magniaudé, Soissons.

Vous adressons nos félicitations sincères pour avoir fait mordre la poussière au sire Millet qui va avoir maintenant à régler des comptes avec ceux qu'il a diffamés.

Vivent les Soissonnais.

Lacroix.

Millet — Soissonnais,

Soissons.

Sentiments de condoléances pour l'enterrement de première classe fait à votre candidature par les républicains Soissonnais qui nous ont vengés de vos diffamations.

Lacroix.

Les électeurs de Soissons nous ont donné un commencement de satisfaction, mais cela ne nous suffit pas encore.

Nous voulons faire rendre gorge à M. Millet de tout le mal qu'il a fait à la Tunisie en général et à nous en particulier.

Il sera réjouissant de le voir obligé de venir, chapeau bas, se défendre devant les juges impartiaux de Soissons comme un simple journaliste.

Ce spectacle, pas banal, vaudra de l'or pour les Tunisiens qui ont eu à subir les avanies de ce déséquilibré que le pouvoir avait grisé au point de lui faire commettre les plus monstrueuses illégalités.

Nous allons bien rire.

Nos Echos

Le Promeneur n'a pas raté l'occasion tout récemment, de nous railler agréablement, à propos, non de bottes, mais... de redette.

Et voilà qu'il se met dans le même cas et même en un pire. Il annonce, mardi dernier, à grand fracas de manchette, le résultat complet des élections et l'échec de Millet (voir en 4^e page). De résultat complet, point: les noms des candidats étaient simplement suivis d'un esped blanc censé représenter le nombre de voix acquis par chacun d'eux.

Quant à l'échec de Millet, nous allons en 4^e page et nous trouvons que notre ex-roi est battu, d'après un télégramme privé.

C'est peu, bien peu, confrère pour un si gros titre.

Les procès Bellot-Lecore-Carpentier sont encore dans la main du juge, mais cela n'a pas empêché nos confrères quotidiens d'en publier un long compte rendu au mépris de la loi sur la presse tunisienne.

Nous ne les imiterons pas, car nous ne tenons pas à renouer connaissance avec M. Froppa, dont nous avons gardé le plus désagréable souvenir depuis qu'il a piétiné sur la loi sur la presse en faisant incarner préventivement des journalistes inculpés d'un délit de presse.

Il est vrai de dire que M. Froppa a reçu la juste récompense de son acte, en passant, en moins de huit mois, de substitut, au poste élevé de vice-président du tribunal de Tunis, alors que ses qualités jurisconsultes sont loin d'être transcendantes.

Anciennes Brasseries Mosser et Oppermann

Plusieurs journaux annoncent que l'Angleterre faisait actuellement en Tunisie — lisons frontière franco-algérienne — d'importants achats de chevaux pour le Transvaal.

Nous voulons croire cette information erronée, dans le cas contraire, nous espérons bien que le gouvernement donnera des ordres à ses contrôleurs et caïds pour empêcher ces achats par les agents de l'odieuse albion.

Nous apprenons avec regret la mort du père de M. Janin, directeur des Travaux de la Ville.

Nous le prions d'agréer nos sincères compliments de condoléances.

Aussitôt les résultats des élections connus, nous avons passé les dépêches suivantes :

Etienne, député, Oran.
Bravo les Oranais. Amitiés sincères.

Lacroix.
Thomson, député, Bône.
Sommes à la joie succès formidable. Amitiés.

Lacroix.
Doumer, député, Paris.
Suis heureux féliciter celui dont je n'oublie pas les offices généreux pour appuyer droit.

Lacroix.
Gérault-Richard,
Petite République, Paris.
J'apprends avec plaisir extrême ton élection Guadeloupe, mais suis navré échec Millerand. Compliments à Jaurès. — Amitiés.

Lacroix.
Plusieurs notables indigènes nous ont fait part de leur étonnement au sujet du jour choisi pour exécuter Hamida. Le vendredi est, on le sait en effet, le jour férié hebdomadaire des musulmans.

A-t-on jamais guillotiné un catholique le dimanche ou un juif le samedi ?

Alors ?

La Société des Anciens Elèves de l'Alliance Israélite donnera, après-demain dimanche 4 mai, un concert suivi de bal à la salle de la *Juvenes Carthaginiis*. Cette fête sera donnée au profit de l'œuvre des jeunes apprentis de cette société.

Nous ne doutons nullement du succès de ces réjouissances, étant donné leur but philanthropique.

Le décapité parlant.
Les mânes de Millet ont adressé une proclamation d'outre-tombe aux 1.500 électeurs qui suivirent son convoi.

Du haut du ciel, sa demeure depuis dimanche, l'ombre de l'ex-résident a autant de toupet que lors de son incarnation, mais elle bafouille davantage.

Parlant d'avenir contre les socialistes, lui, le cléricafieffé tonne contre la réaction.

Il donne rendez-vous à ses fossoyeurs pour le jour où la politique des affaires primera celle de la réclamation, etc. (lisez des principes.)

Ce jour-là, dit Millet, — aux enfers, — nous serons 15.000.

« Nous partons 363, nous reviendrons 400 ! »

Millet plagiaire ! ses balivernes ne sont mêmes plus de lui. Très profonds !

MOT DE LA FIN
Dû à l'ingéniosité d'un lecteur assidu

— Pourquoi M. Millet n'aurait-il pas froid l'hiver prochain ? ...

— Parbleu ! Parce qu'il aura sur le dos une veste de l'Aisne !

— !!! ...

ERRATUM
Première page, 4^e colonne, 22^e ligne, lire *critiqué* et non *occupée*

Enfin, la Dépêche Tunisienne prend position dans la question du cautionnement, — bien entendu pour le maintien.

D'après l'épigramme qu'elle donne à son article, on devine que dans son article d'aujourd'hui elle plaidera tout au long la tranquillité et l'honneur des familles.

L'Avenir Tunisien a déjà réfuté ce prétexte.

Nous ne poserons à la Dépêche que deux questions auxquelles la fragilité de son point de vue l'empêchera de répondre :

Est-ce que tous les journalistes qui n'ont pas 6.000 francs sont, a priori, des diffamateurs et des insulteurs ?

2^e Est-ce que tous les journalistes qui ont 6.000 francs sont, a priori, des honnêtes gens ? Pires sourds, répondez !

Au Moulin à Pataqués

Le *Promeneur* — meunier Sans-Souci (sans souci de la syntaxe) prend la mouche à propos de notre article le concernant.

Que n'a-t-il pris une grammaire ? Ce n'est pas une manie de pion qui inspire notre critique, mais la nécessité de prouver que son article en faveur du cautionnement, n'émanait ni d'un journaliste, ni d'un Français, ni d'un homme — mais d'une femme, d'une étrangère.

La protestation du *Promeneur*, à qui l'Amer Pichon semble avoir tourné la tête, nous fortifie encore dans l'opinion que cette étrangère est une Suissesse du canton de Zurich. Mais nous sommes mieux fixés maintenant sur ses occupations. Ce n'est plus une gouvernante : c'est une gardeuse de vaches, — de vaches espagnoles, d'où lui vient son style. Nous brûlons. La Vérité est en marche !

Le *Promeneur* croyant relever deux bourdes dans notre article, en jommet deux autres qu'il nous impute.

Caution ! lui dit le roi.
Tu bafouilles et tu dis que c'est moi !

Nous n'avons pas dit en effet que : *Le journaliste n'est pas un homme de métier* (bien que le soleil et la Résidence en aient déjà éclairé plus d'un).

L'hélicisme que nous avons signalé était : *Tout d'abord pour celui qui est journaliste de métier...*

C'est français comme termes et charpente grammaticale. Mais c'est incorrect au point de vue de la concision, qui eût dû lui faire dire : *Pour le journaliste de métier* (sans l'explétif : *celui qui est*) — et, plus concis et plus « journaliste » encore : *pour le professionnnel*, vu le sujet traité.

Ce mauvais français c'est du zurichois. Nous n'avons pas voulu démontrer autre chose. C'est déjà bien assez !

Pour professionnnel, encore une anerie. Il n'y a que les professeurs qui professent (au sens intransitif).

Tous les autres professionnels, les maçons, les égoutiers et les savetiers, exercent, mais ne professent pas. Les journalistes professent bien, mais, transitivement et rien que des opinions, — (les leurs ou celles de la Résidence).

Avec tout cela, le *Promeneur* s'est bien gardé de démentir nos révélations sensationnelles sur sa nouvelle et si compromettante collaboratrice, compatriote de Guillaume Tell. Le public à qui l'on n'en impose pas, dira avec nous : Le *Promeneur* est en train de se suissider.

Arrive ici Gretli ! crê garce de Gretli, va ! Darde tes yeux glauques dans le blanc des miens et dis moi si cette phrase-ci est française : *Les entraves qui ont été apportées en Tunisie à l'expression de la pensée.*

N'as-tu pas voulu dire : les entraves qui, (virgule) en Tunisie, (encore virgule) ont été apportées à l'expression etc ; etc ; ?

Ou alors, montre moi... (non ! pas ça) les statistiques des douanes accusant une importation d'entraves pour expression de pensées.

Ta bouche, bébé !

SOCIALISME (?)

Notre confrère le *Promeneur* a publié dernièrement, sous le titre général de *Socialisme*, un intéressant article sur les questions ouvrières et plus particulièrement sur les syndicats, à l'occasion des récentes grèves de Bizerte.

L'auteur nous annonce qu'il se propose d'étudier les différents problèmes socialistes et qu'il ira même jusqu'à aborder et traiter les questions ouvrières qui se posent en Tunisie.

Cette étude promet d'être intéressante, car les problèmes qu'elle soulève sont trop importants pour ne pas exciter notre attention.

En la lisant, nous avons été déçus, car, en somme, l'auteur ne s'est attaché qu'à un fait qui est : la création d'une Bourse indépendante à Paris, qui est l'œuvre de quelques capitalistes parisiens, effrayés du progrès toujours croissant du grand parti socialiste.

Pour bien comprendre l'origine et les tendances de cette nouvelle Bourse du Travail, il faut dire qu'elle est l'œuvre de M. Lenoir, sous la haute direction des Piou et des Méline. Elle est destinée à faire diversion à jeter le trouble dans les milieux ouvriers à la veille des élections générales, au moment où la réaction coalisée tente un suprême effort.

Devant les progrès accomplis par les universités populaires qui rayonnent d'un bout de la France à l'autre et mènent de front la lutte pour la double émancipation économique et intellectuelle, quelques industriels dont les attaches avec le parti représenté par les Aynard, les Piou, les Méline sont chose notoire, ont voulu opposer des syndicats affublés du nom de *syndicats jaunes* qui se sont enrôlés sous la bannière méliniste.

Leur thème est celui-ci : il n'existe pas, disent-ils, de luttes de classes et ils sont persuadés que l'harmonie régnera entre la classe capitaliste et celle prolétaire par le simple accord des volontés. Il nous semble qu'il est quelque peu téméraire aujourd'hui de nier le conflit qui existe entre le capital et le travail : partout éclatent les grèves, les révoltes en Belgique, en Espagne, en Russie, dans tous les pays où la classe prolétaire prend conscience d'elle-même, où souffle l'esprit révolutionnaire, sous l'impulsion des grands événements.

Des historiens, comme Fustel de Coulanges, qui abordait l'étude de l'histoire en historien et avait même professé des doctrines antisocialistes, démontraient, que la cité antique ne s'est désagrégée que parce qu'elle n'avait pas su résoudre le problème économique. Il a montré le rôle joué par la plèbe dans tous les événements de la cité.

La Révolution Française n'a-t-elle pas été en partie la lutte entre la noblesse et la bourgeoisie ? Celle-ci, en effet, n'a-t-elle pas fini par occuper presque tous les emplois autrefois accaparés exclusivement par la noblesse ? Depuis que la bourgeoisie a été en tête de l'industrie et du commerce, elle a cherché par tous les moyens à s'affranchir et à légitimer son indépendance économique, les travaux des encyclopédistes en font foi. Le règne de la bourgeoisie a duré jusqu'en 1848, époque à laquelle il a atteint son extrême apogée.

Mais, depuis quelque temps, nous assistons à l'avènement des classes ouvrière, du Proletariat qui, grâce aux syndicats et aux bourses, aux universités populaires, ont déjà créé des institutions qui sont l'ébauche d'une société socialiste future. Parmi les idées qui luttent entre elles, il est difficile de ne pas avouer que l'idée socialiste est celle qui soulève le plus d'enthousiasme, et dans certains milieux, elle n'est pas seulement une doctrine philosophique, une conception sociale abstraite de

théoriciens, mais elle est une religion qui a créé des états d'âme nouveaux, nous dirons même presque des modes de penser originaux.

Ceux qui, par exemple, ont pu vivre dans les Maisons du Peuple, en Belgique, étudiant de près de la Worwitt de Gand, ont pu constater que ce ne sont pas les créations artificielles, empreintes, animées d'un esprit intéressé comme les *Bourses indépendantes* dont parle le collaborateur du *Promeneur*, qui empêcheront la réalisation du socialisme, et son passage du domaine de l'idée dans celui du fait.

Claude BARSAC

Devis joyeux et libertins

VENDETTA RAFFINÉE

Un homme voulait se venger d'un... ennemi et songeait depuis longtemps au pire tour à jouer à l'être exécuté. Il avait examiné, soupesé à mille moyens de vengeance plus ingénieux les uns que les autres que son esprit éminemment vindicatif lui suggérait.

Se décida-t-il à faire prendre à l'adversaire abhorré l'infime dose de mauvais café suffisant pour l'adresser *ad patres* ? Le fit-il rosser par des sbires à sa dévotion au coin d'une de ces rues obscures et désertes comme il en abonde dans Tunis la Blanche ? L'enferma-t-il en quelque sombre cachot, humide retraite de souris et de rats, pour l'y laisser crever d'inanition ?

Non ! Trop vieux style que tout cela ! Il eût été honteux, par ces temps d'art nouveau à outrance d'avoir recours à ces piètres autant que compromettants moyens. Savez-vous à quoi il s'arrêta ?

Je vous le donne en cent et je vous le donne en mille, comme disait cette bonne Sévigné. Vous donnez votre langue aux chiens ?

Eh bien ! Il ... l'avaria !!!

??? ...
Cetle débauche de signes interrogatifs me sert à exprimer votre étonnement d'un tel procédé de vengeance.

Aussi, je m'explique : Notre homme possède une conjointe parfaitement bien douée sous le rapport de la beauté physique, de la performance, de l'académie et de tout le tralala, enfin, qui fait la femme par excellence.

Malheureusement, quelle rose n'a pas d'épines, et quelle médaille de revers ? La belle moitié du vindicatif personnage est affligée d'une de ces tares indélicates que je ne puis nommer sans braver l'honnêteté, serait-ce en latin, et que vous reconnaîtrez si je vous disais que Bricux la dénomme une *avarie* et en a tiré la trame d'une pièce jugée immorale par prude dame Anastasie.

Je ne sais comment s'y prit mon individu. Toujours est-il qu'il parvint à mettre sa femme sur le chemin de l'ennemi.

Ce dernier, chaud lapin, ne manqua pas de se laisser prendre aux rets tendus par la magique beauté de l'honnête dame. Celle-ci ne fit pas sa mijaurée, et pour cause...

D'où, flirt, amour, quinte quatorze... et le point.

Et, l'effet attendu ne tarda pas à se produire : l'homme honni attrapa l'avaria que dis-je, il ne se borna pas à la contracter, mais il l'endossa encore à sa légitime, par surcroît.

Pour raffinée, elle était, n'est-ce pas, la vengeance ?

Ah, si Philis était là !

Comme disait l'alsacien :
« La foilà pien fotre ciffilisation ! »

Jacques Cœur.

L'héritage Crawford

Par M^e WALDECK-ROUSSEAU

(SUITE)

Histoire d'une transaction (suite)
Enfin, la succession devenait libre et l'on allait être payé ? pas du tout, car immédiatement on apprenait une mauvaise nouvelle, s'est que les héritiers Crawford entendaient soutenir que la transaction était nulle.

Comment ! nulle ?... Ils ne contestaient pas que la lettre fut de leur écriture, ils ne contestaient pas qu'ils fussent de grands garçons et depuis longtemps majeurs ; ils ne soutenaient pas qu'on ne peut transiger une affaire par voie de correspon-

ces ; mais ils disaient : Il en est de cette transaction comme de certains traités diplomatiques, il y a des choses qu'on n'écrit point et si nous avons consenti à transiger moyennant neuf millions, c'est aussi moyennant une clause secrète qui n'a point été écrite etaux termes de laquelle la sœur de Mme Humbert doit épouser le fils de l'un des deux frères Crawford.

Je dis, messieurs, de l'un des deux frères Crawford ; j'ai lu, en effet, et Dieu sait avec quel plaisir, la plaidoirie qui fut faite en leur nom par un de nos anciens bâtonniers, notre maître, M^e Pouillet, et M^e Pouillet développant cette thèse, a, dans un fort beau mouvement, indiqué qu'il ne désespérait pas qu'un jour ou l'autre Mille d'Aurignac se laissât toucher par la constance et l'affection de ce jeune homme.

On va alors devant les tribunaux ; les époux Humbert assignent les héritiers Crawford devant le Tribunal de la Seine pour faire dire que cette allégation d'une clause secrète n'est pas sérieuse, qu'il y a un écrit, une transaction, qu'elle est bonne, valable et que par conséquent, il n'a point à s'arrêter à de pareils expédients.

Ils rencontrent de la part des héritiers Crawford une très vive résistance qui se traduit par de nombreux expédients de procédure : mais enfin à la date du 27 octobre 1886, la première chambre rend un jugement parfaitement motivé dans lequel elle déclare que la transaction est bonne qu'elle est excellente, elle est tout ce qu'il y a de plus solide et par conséquent les époux Humbert, moyennant le paiement de neuf millions aux deux frères Crawford, auront, dit le tribunal, la libre et entière disposition de toute la succession dont ils ont été institués légataires universels.

C'était là, messieurs, une grande victoire, et qui dut vraiment réjouir ceux dont les prêts, dont les avances étaient subordonnés aux décisions de la justice.

Les héritiers Crawford allèrent en appel ; là, encore, on fit beaucoup de procédure ; mais enfin on ne mit guère que quatre ans, du 26 octobre 1886 au 3 janvier 1890, à obtenir la confirmation du jugement que le tribunal de la Seine avait rendu. Les héritiers Crawford allèrent en cassation, cela va sans dire, leur pourvoi fut rejeté. Voilà donc que tout est dit, et je crois que le plus défiant le plus sceptique, le plus railleur, mis en présence d'un jugement comme celui d'octobre 1886, donnant, délaissant la succession aux époux Humbert à la condition de payer neuf millions, ce jugement une fois confirmé par la cour d'appel de Paris n'aura pas un doute. Il est bien clair que, désormais, les époux Humbert vont enfin pouvoir disposer de cette grosse fortune et pourront dès lors désintéresser leur créanciers.

Eh bien ! il n'en est rien ! les époux Humbert, au lieu de disposer de cette fortune qui est à eux, ont toutes sortes de scrupules qui se traduisent en de nouveaux procès.

M^e Waldeck-Bousseau montre l'inanité de ces scrupules. Il s'étonne aussi qu'on n'ait jamais pu savoir où habitent les deux frères Crawford.

Puis il reprend :

(A suivre)

Chronique locale et régionale

Nécrologie

Deux deuils sont venus nous attrister la semaine dernière :

Notre ami Guèze, secrétaire de police au contrôle des étrangers, a eu la douleur de perdre sa femme, décédée à la suite d'une longue maladie qui ne laissait plus aucun espoir ;

Nos amis Smadja ont été cruellement éprouvés par la perte de leur père.

Nous présentons à tous nos amis l'assurance de nos condoléances attristées.

Sommaire de l'*Echo des Mines* du 1^{er} mai 1902 :

Les phosphates tunisiens (Kalaët-Senam).

Les mines de cuivres en Tunisie (suite)

Le pétrole en Algérie (suite)
Le nitrate de soude.

Informations diverses.
Concession de mines.
Permis de recherches.
Cours de métaux.

— des minerais.
— des phosphates.

RESTAURANT A LA CARTE

Déjeuners à 2 fr. 50. — Diners à 3 fr.
M. GUICHARD recommande au public
 cuisine très soignée et sa cave de 1^{er} ordre

G^{DE} BRASSERIE MAXÉVILLE

BIÈRE GRANDE, MAXÉVILLE
 Hors concours Exposition Universelle 1900
 Président du Jury

TUNIS — Rue Amilcar et Rue Hannon — TUNIS

EXPEDITIONS A L'INTERIEUR
 EN FUTS, BOUTEILLES & ROCK

SPÉCIALITÉ DES PLATS DU JOUR**E. FAURE ET C^{ie}**

14, Rue d'Italie, TUNIS

Spécialité de Chaussures en tous genres

Rayon spécial pour enfants et fillettes

ARTICLES TRÈS SOLIDES ET GRAND LUXE

BONNETERIE

BAS ET CHAUSSETTES

Maison de Confiance — Prix Fixe

BIZERTE**GRAND HOTEL D'EUROPE**

ANGELVIN, propriétaire

ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONE

GRAND HOTEL DE FRANCE

Place de la Kasbah

GAFSA

Se recommande aux touristes et voyageurs pour son confort et sa bonne cuisine.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbiocides cicatrisantes qui ont valu au **Coaltar Saponiné Le Beuf** son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions lavages des nourisseries, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 fr. les 6 flacons 10 francs dans toutes les pharmacies.

Se défier des contrefaçons

Dépôt : Pharmacie NEE

PALUDINE

élixir toni fébrifuge

A BASE D'EXTRACTUM ANIMALIS

Souveraine contre les fièvres paludéennes périodiques, la cachexie des fièvres intermittentes chroniques, les fièvres raves, typhus, les névralgies, etc. Remplace la quinine sans en avoir les inconvénients.

Doses : Une grande cuillerée matin et soir. Pour les enfants, demi-dose
 Dépôt : Pharmacie Malackowski, Tunis

Demandez dans les Établissements

L'absinthe BERGER

la plus répandue et la meilleure entre toutes.

Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie MM. FION Frères, 15, rue de l'Ésançon, Tunis.

HUNYADI JANOS

La meilleure eau purgative naturelle

Le gérant : EM. LACROIX

Imprimerie de la Petite Tunisie

RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte

22, rue de Russie, 22
 Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.

Plans, Projets, affaires à forfait

A VENDRE dix obligations tunisiennes à 495 francs net.

S'adresser au bureau du journal de 9 à 11 heures.

Jeune Dame Française, ayant son brevet, donnerait des leçons chez elle ou à domicile.
 S'adresser au bureau du journal.

AGENCE AGLOT

1 bis, rue Es-Sadikia

SERVICE DES BAGAGES

EXPEDITIONS

Camionnage et Transit

OMEGA

Montre de Précision

OR, ARGENT, ACIER, NICKEL

Paris 1889

Hors concours Membre du Jury

Genève 1896

Médaille d'Or

Bruxelles 1897

GRAND PRIX

Grand Assortiment de bijouterie joaillerie, bijoux, arabes. Décorations et insignes français et étrangers. Choix complet d'orfèvrerie "Bou-lenger".

D. LADISLAS, Horloger-Bijoutier

4, Avenue de France — TUNIS

Grande Teinturerie Lyonnaise

J. SORREL

4, Rue d'Allemagne, 4

à côté des Magasins Orosdi-Back

TUNIS

USINE A VAPEUR**DATTES A. BONNEFANT**

Expéditions en colis-postaux franco à domicile en France, 3 k. 5 fr. ; 5 k. 7 fr. 50 — Bureaux des commandes : Avenue de France, 10, Librairie Démoflys. — Par correspondance : Bonnenfant, Tunis.

Le plus puissant des médicaments connus à ce jour contre l'**ANÉMIE** est le **Fer physiologique**.

(Provenant du sang animal, ce fer est soluble, se digère, s'assimile totalement et ne constipe pas.)

Préparateur : **CH. MALACKOWSKI**, Pharmacien
 4, rue d'Allemagne — TUNIS

Laboratoire spécial des médicaments granules et rigoureusement titrés : Glycérophosphates, Kola, etc.

CRÉTÉ ET C^{ie}

à Crétéville

VINS BLANCS ET ROUGES en gros, demi-gros et détail

Adresser les commandes à Crétéville

Institut Dentaire

Pierre LESCOT

Chirurgien-Dentiste

Place de la Résidence, Entrée I, Rue de Rome

Docteur M. Cardoso, chirurgien titulaire à l'hôpital italien spécialiste pour les maladies de l'oreille, du nez, de la gorge, reçoit tous les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, n° 2.

Traitement spécial des végétations adénoïdes. Intubation dans le croup et la diphtérie.

L'INDICATEUR TUNISIEN

ÉDITION DE 1902

Un fort volume relié, de plus de 1.200 p.

En vente chez tous les libraires

Envoi franco contre mandat-poste de 10 fr. 75 adressé à la Direction

8, Rue d'Alger. — TUNIS

GRAND HOTEL MODERNE

MAXÉVILLE

TUNIS. - 12, rue de Constantine, 12 - TUNIS

Maison de luxe et de premier ordre Chambres depuis 2 fr. 50, sans repas ; de 7 fr. 50 à 9 fr. 50, tout compris, avec repas pris selon désir à la *Brasserie Maxéville*.

DEMANDEZ PARTOUT**L'Amer et le Fernet LICARI**

Récompensés à plusieurs Expositions **Médaille d'Or**, Concours d'Alimentation et d'Hygiène, avec félicitations du Jury : *Paris 1900*.

Médaille d'or, Exposition Universelle : *Paris 1900*.

Français marié père de trois enfants demande place quelconque : commerce, administration, gérance.
 S'adresser au bureau du journal.

Dame Française demande occupation quelconque : travaux de couture, place de concierge ou gérance de bureau de tabac. Recommandée.
 S'adresser au bureau du journal.

TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12

Em. GIRAUD, propriétaire
 GRAND RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE

Service à la carte et à prix fixe

Salons pour Familles

Spécialité de Conserve de Gibiers et de Fruits

MÉDAILLE OR ET ARGENT

BRASSERIE DE LA LOIRE

Tenue par **B. MERTILLO**

TUNIS - Avenue de la Marine, 57 - TUNIS

EN FACE LE CASINO

SALONS RÉSERVÉS - BILLARD

Consommations de premier choix ... Eaux de marque

GLACES & SORBETS

**LE MONDE**

C^{ie} Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie
 SIÈGE SOCIAL :

Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris

(sous le contrôle de l'Etat)

VIE. — Assurances en cas de décès — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de survie. — Nues propriétés, etc.

INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre le recours des locataires. — Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.

Les polices de la Compagnie **LE MONDE** sont acceptées par le **Crédit Foncier de France**. S'adresser pour tous renseignements, à **M. G. ATTIA**, agent général et inspecteur de la compagnie à Tunis, 25, avenue de Paris.

A vendre à St Germain un lot de terrain bien situé et bonne terre, complanté d'arbres.
 Sad, au bureau du Journal.

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881
 BUREAUX : 12, Rue de Hollande

L'ABSINTHE OXYGÉNÉE CUSENIER est la plus grande découverte pour l'estomac des consommateurs d'absinthe soucieux de leur santé.
 Dr Ph. Bernard.

BOCK ORBEC

La délicieuse

Boisson gazeuse

aux parfums

de bananes

MAISON RIGOLET

MARSEILLE

ÉLIXIR, POUDRE et PÂTE

DENTIFRICES

des RR. PP.

BÉNÉDICTINS

de SOULAC

A. SEGUIN, BORDEAUX

MEMBRE du JURY, HORS CONCOURS

Exposition Universelle Paris 1900

MODÈLE du FLACON

Dépôt, pour la Tunisie, Tripoli et Malte, **M. AVIGE**, place du Tribunal, Tunis

LES GALERIES PARISIENNES

les plus grands magasins et les mieux assortis de la Tunisie

LUNDI 5 MAI prochain et jours suivants

EXPOSITION

des nouveautés de la saison d'Été

Soiries, Lainages, Rubans, Fleurs, etc., etc.

RECOMMANDÉS. — Nos ateliers de couture, corsets sur mesure, modes, tailleurs pour hommes et pour dames, chemises sur mesure pour hommes, chaussures pour hommes, dames et enfants.

N. B. — Tout client peut se rendre compte par lui-même de la composition de sa commande, toutes nos marchandises étant coupées et confectionnées dans nos magasins mêmes.

VENTE AU COMPTANT

PRIX FIXE

VENTE PAR ABONNEMENT

PELLET & AZERM

3, Place de la Résidence
TUNIS

QUINCAILLERIE. Article de Ménage, Chauffage et d'Eclairage. Outillage d'Agriculture, fers, métaux, etc.

DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES
Peintures et Fournitures pour Machines
MAISON FONDÉE EN 1890
Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage — TUNIS

DATTES MANDARINES
Et autres produits tunisiens
Colis-postaux pour tous pays
MAISON : E. TOUZE, 20, RUE D'ITALIE — TUNIS

COMPAGNIE ALGÉRIENNE
Société Anonyme ; Capital 25.000.000 entièrement versés
Succursale de Tunis, Avenue de France

La Compagnie Algérienne fait l'escompte et le recouvrement du papier de commerce sur l'Algérie, la France et l'Étranger.
Elle délivre des chèques et Lettres de Crédit sur tous pays ; se charge des ordres de bourse et de l'encassement de tous coupons.
La Compagnie Algérienne reçoit à Paris et dans ses succursales des fonds en dépôt. Elle paie aux déposants un intérêt variant de 1 à 3 0/0 l'an.
Elle délivre des bons à 1 an rapportant 3 0/0 ; à 2 et 3 ans rapportant 3 1/2 0/0 ; à 4 et 5 ans rapportant 4 0/0 (net des impôts actuels).
Ces bons sont au porteur ou à ordre et peuvent s'endosser.

Banque de Tunisie
Société Anonyme — Capital 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis

OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et recouvrements. Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays. Souscriptions — Emissions.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie
Société anonyme. Capital : 30 millions
Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia
Agences à Sousse et Bizerte

Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2 1/2 % - 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3 %

LOCATION DE COFFRES-FORTS
Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABES

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.
DEPOTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2 1/2 % - de 6 mois à 1 an 2 1/2 % - de 1 an jusqu'à 18 mois 2 1/2 % - de 18 mois jusqu'à 2 ans 3 % - de 2 ans au delà 3 1/2 %

MAISON DESPÉROUX
FONDÉE EN 1888
à El-Afrane (banlieue de Tunis, carrière du Djebel-Carrouba)
FOURS A FEU CONTINU

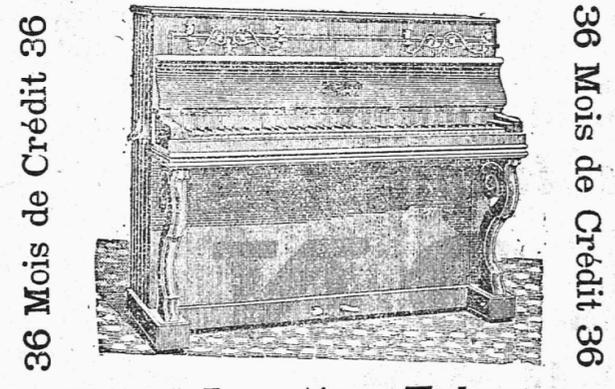
CHAUX HYDRAULIQUE et Ciments
« Pierre à bâtir et Pierre de taille »
BRIQUETERIE DE PREMIER ORDRE,
Briques plates et creuses. Pavés et dalles
Pour les commandes s'adresser 12 Avenue de Carthage, et à son usines à El-Afrane, banlieue de Tunis.

DOMAINE DE POTINVILLE
P. POTIN, propriétaire

CHAUX HYDRAULIQUE et Ciments
VENTE AU DÉTAIL : Avenue de Carthage

Musique, Pianos, Harmoniums et Instruments divers

M. DURAZZANO
Tunis - 8, Rue Amilcar, 8 - Tunis



Vente, Location, Echange
Accords et Réparations
SEUL DEPOSITAIRE DES PIANOS BOISSELOT
Dépôt des Editions G. Ricordi & Co

Maison BELAISCH et GOZLAN

MATERIAUX de CONSTRUCTION
Usine à vapeur au DJEBEL-LAHMAR
pour la fabrication du meilleur plâtre du pays
Usine à Vapeur à BAB-EL-KHADRA
pour fabrication marseillaise de briques de 1^o qualité

Usine à BOU-KAFFRA
pour fabrication de la renommée chaux semi-hydraulique
CIMENT, TUILLES, CARREAUX, BOIS, ETC.

Adresser les commandes, 14, rue de Rome — TUNIS
ou au siège social à Bab-el-Khadra

VILLE DE BIZERTE

KURSAAL - THÉÂTRE

A PROXIMITÉ DE LA GARE ET DU PORT
Restaurant de jour et de nuit — Service à la carte
REPRESENTATION TOUS LES SOIRS A 8 HEURES 1/2 — ETABLISSEMENT DE 1^o ORDRE
Prix Modérés

BOIS DE CHAUFFAGE
Charbon de bois, houille et briquettes
A. MILITTE
Magasins : rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon.
TUNIS

Pasteurisation des vins
APPAREIL BOURDIL de Narbonne
S'adresser à M. Fernand ARNAUD
Consignataire, rue de Strasbourg

DROGUERIE, PEINTURE
HERBORISTERIE
M. CAMISON
11, rue d'Allemagne, TUNIS



"L'ERMOTOR"
EN ACIER GALVANISÉ, A RÉGLAGE AUTOMATIQUE
Agent Général : P. LECLERCQ
11, Rue Es-Sadikia — Tunis

TERMINUS-BUFFET-HOTEL
GARE FRANÇAISE
la meilleure situation de Tunis
CHAMBRES DES PLUS CONFORTABLES
PRIX TRÈS MODÉRÉS

M. LOUIS FOUBERT
Courtier maritime et Commercial
TUNIS — 14, Rue Es-Sadikia, 14 — TUNIS
CAMIONNAGE — FORMALITÉ EN DOUANE
Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse
Service spécial de Déménagements
CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
MAGASINS DE DEPOTS

Maison Paonessa, Artificier
22, Avenue de la Marine, TUNIS

FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes vénitiennes, Verras de toutes couleurs,
Pains de stéarine, etc., etc.
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

ÉCURIE CHANTILLY
Tunis — Rue de Norvège — Tunis

Blanc et Mifsud
Pension de Chevaux et de Voitures
ACHAT ET VENTE DE CHEVAUX ET VOITURES
Location de Chevaux, Charrettes anglaises, etc.
Dressage de Chevaux
S'adresser à l'Ecurie Chantilly, rue de Norvège

Demandez partout LE KINA-BELLOTT
ABSINTHE ET AMER CONILH
BELLOT, Distillateur à Tunis
Dépôt général des eaux minérales de VICHY
des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ & Co et du Champagne MONTEBELLO

VINS ET EAUX-DE-VIE DU DOMAINE DE POTINVILLE
F. BERNET
23, Rue d'Italie, TUNIS
LIQUEURS DE MARQUE LIVRAISON A DOMICILE

PHARMACIE LYONNAISE
TUNIS — 12, rue d'Italie, 12 — TUNIS
ROSSET-BRESSAND, pharmacien
VIN TONIQUE DES SUFFÈTES
à la Kola, Coca, Phosphate de Chaux
DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES
DES SUFFÈTES
Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique, d'emploi certain, pour brûlures et plaies excorées, inflammations de la bouche.
Eaux minérales purgatives, gros et détail
Lotion végétale pour la conservation de la chevelure
Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour du courrier.

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE ANGLAISE ET VIENNOISE
TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwichs, noir et blanc
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de premier ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix, petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie
ON PORTE A DOMICILE

Aux Armes de Saint-Etienne
23, rue Al-Djazira — TUNIS
Veuve C. BOURY

Armes de chasse et de tir. Articles de chasse
BICYCLETTES des premières fabriques françaises
Appareils de pesage de tous systèmes
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances
DÉPOT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

Eaux MINÉRALES NATURELLES FROIDES D'AIN-GARCI
Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique
SOURCE RÉGENCE Très peu gazeuse
SOURCE PASTEUR Gazeuse

Dépôts à Tunis :
chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands d'eaux minérales
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société Anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

Hôtel-Restaurant des Négociants
9, rue Amilcar — TUNIS
PENSION BOURGEOISE — REPAS DÉPUS 1 fr. 50
Appartements confortables à louer pour familles. Chambres et salons meublés. Pièces irréprochables. Service soigné
S'adresser à M. JACOTET, propriétaire

MAISON MODÈLE
Avenue de la Marine, 72, à côté de la Résidence Tunis
Succursale à Bizerte

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
POUR HOMMES ET ENFANTS
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES
Coupeurs des Premières Maisons de Paris
Chemiserie-Bonneterie
DÉPOT DES USINES TORRILHON* et Co
DE CLERMONT-FERRAND
Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage.
Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indéformables.
Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplaçant avantageusement le pneumatique.
S'adresser MAISON MODÈLE, 72, Avenue de la Marine Tunis

Co Franco-Tunisienne de Navigation
Siège social, 7, rue de la République, Marseille
Agence de Tunis
Services réguliers entre le Languedoc, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et Malte
Transport des passagers et des marchandises

Prix des passages pour Bône : 1^o classe : 48 fr. (nourrit. et droits de canal compris); Pont: 13 fr. 50 sans nour.; droits du canal compris
Pour fret, passages et renseignements s'adresse à l'agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es-Sadikia, Tunis

Co DE NAVIGATION MIXTE
Co TOUACHE - paquebots-poste français -- Agence de Tunis
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc. Transport de passagers, de dépêches et de marchandises
ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 5 heures du matin.
DE BIZERTE tous les vendredis, à 7 h. du matin.
DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 s.
DE PALERME, tous les dimanches, 7 heures du matin
A MARSEILLE, tous les mercredis, à 5 h. du matin.
A MARSEILLE, tous les mercredis, à 8 h. du matin.
DEPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à 4 h. s.
POUR BIZERTE LA COTE TUNISIENNE et Tripoli, tous les mardis, à 6 h. du soir.
DE TUNIS POUR PALERME, tous les vendredis, à 4 h. 30 s.
DE PALERME POUR TUNIS, tous les samedis, à 4 h. soir.
DE TUNIS POUR BONE, tous les dimanches, à midi.
DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 4 h. s.
DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 8 heures du soir.
Service réguliers hebdomadaires de Tunis, la côte tunisienne et Tripoli, via Marseille, sur Nice, Gênes, Livourne et Naples.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
L'Agent principal, J.-B. PÉROUX

A la Ville de Sfax
11 bis, rue d'Allemagne — TUNIS
HUILE D'OLIVE PURE EXTRA SUPÉRIEURE
Colis-postaux rendus à domicile
Tunisie..... 10 kil. 15 50
5 — 8 10
France..... 10 — 16 95
5 — 8 70
Allemagne, Belgique et Suisse 5 kil. 9 40
Italie, Hollande. 5 — 8 90
Autriche..... 5 — 9 90
Angleterre..... 5 — 10 70
Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges
Assortiments 4 qualités d'huiles à différents prix toujours en magasin

P. DANA
9, Rue Es-Sadikia, 9 — Tunis
Camionnage
aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels
ET VI-VERS
Par colis ordinaire 0, 50
par petits Colis 0, 25
Expéditions par grande et petite Vitesse
Embarquements - Débarquements
Opérations de douane